

L'ANCT dresse le portrait industriel de 183 territoires d'industrie

19 décembre 2024

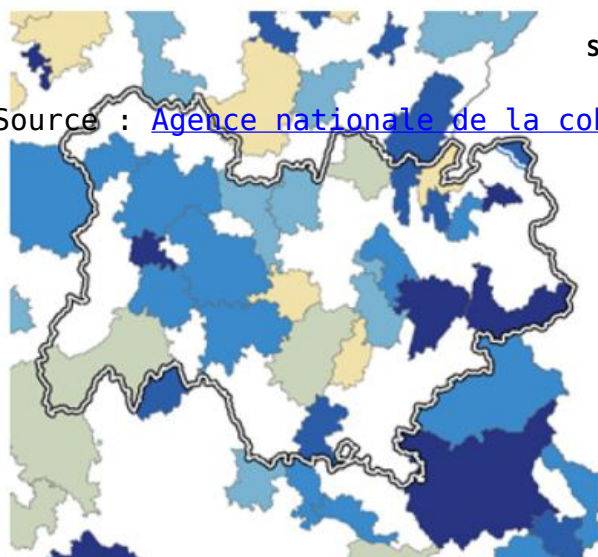
En novembre 2024, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), en partenariat avec l'Insee, a publié un ensemble de fiches sur les 183 « territoires d'industrie » labellisés sur la période 2023-2027. Chacune présente les indicateurs clés du tissu industriel, avec chiffres et cartes. Par exemple, le Pays d'Évian-vallée d'Abondance, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, est présenté comme un territoire spécialisé en agroalimentaire comparé aux autres territoires (figure). Dans le Centre-Morbihan (Bretagne), l'agroalimentaire domine aussi largement du point de vue du nombre d'établissements (à part égale avec le secteur du textile, cuir, bois, etc.) et du nombre d'emplois.

Extrait de la fiche Pays d'Évian-vallée d'Abondance, avec aperçu du tissu industriel et de la dynamique économique

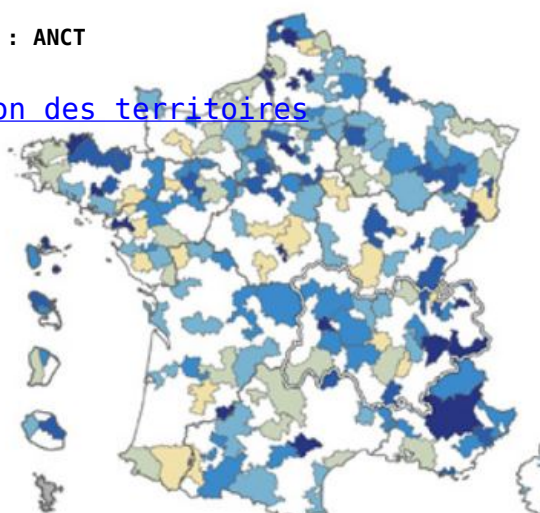
SPÉCIALISATION SECTORIELLE EN TERMES D'EMPLOIS DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE PAR RAPPORT AUX AUTRES TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Source : ANCT

Source : [Agence nationale de la cohésion des territoires](#)



Note : Cette carte représente l'indice de Krugman (cf. Glossaire).
Source : Insee, Flores 2022. © IGN



Niveau de spécialisation du TI

Très peu spécialisé	Moyennement spécialisé	Très spécialisé
---------------------	------------------------	-----------------

> Comparativement aux autres territoires d'industrie, le secteur avec le poids le plus important en termes d'emplois au sein de l'industrie manufacturière est :
l'agro-alimentaire